

Conjoncture. Les industriels confiants au 3^e trimestre

C'est ce que révèlent les résultats des enquêtes trimestrielles de conjoncture menées par le Haut-commissariat au plan (HCP). Plusieurs secteurs s'en sortent bien. Le BTP est, toutefois, à la peine. Les détails.



Aziz Diouf
a.diouf@leseco.ma

Les industriels seraient dans une conjoncture favorable en ce 3^e trimestre. C'est du moins ce que révèlent les résultats des enquêtes trimestrielles de conjoncture menées par le Haut-commissariat au plan (HCP), piloté par Ahmed Lahlimi (photo) au début du 2^e trimestre et dont les résultats ont été rendus publics avant-hier. Selon ce document, les chefs d'entreprises interrogés ont pratiquement tous déclaré s'attendre à une hausse de leur production au 3^e trimestre. Par branche d'activités, les plus optimistes sont notamment ceux exerçant dans les secteurs des industries manufacturière, extractive, énergétique et environnementale.

Embellie dans quatre secteurs sur cinq

Les premiers ont attribué cette légère embellie, d'une part, à une hausse de l'activité de «l'industrie

chimique» et de la «fabrication d'équipements électriques» et d'autre part à une diminution de la production de l'activité de «l'industrie automobile» et de «l'industrie de l'habillement». Pour les seconds, c'est-à-dire les professionnels de l'industrie extractive, l'évolution de leur production serait principalement imputable à une hausse de la production des phosphates. Idem pour les troisièmes et les quatrièmes : la hausse de leur production serait induite par celle d'une seule branche d'activité. C'est ainsi que la production énergétique attendue pour le 3^e trimestre de 2018, connaîtrait une hausse attribuable à l'augmentation de la «production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionnés» tandis que l'augmentation de la production de l'industrie environnementale serait notée dans les activités de «captage, traitement et distribution d'eau». La seule note discordante de cette enquête sur les anticipations du 3^e trimestre

provient du secteur de la construction. Les anticipations avancées par les chefs d'entreprises de ce secteur pour le 3^e trimestre 2018 font globalement ressortir une stabilité de l'activité. Une situation qui serait attribuable d'une part à l'augmentation d'activité prévue au niveau des branches des «travaux de construction spécialisés» et d'autre part à la baisse d'activité prévue dans le «génie civil».

Stabilité des effectifs employés

Malgré cette stagnation, le secteur de la construction serait logé à la même enseigne que les autres en matière d'emploi. En effet, tous les industriels interrogés ont globalement prévu une stabilité de leurs effectifs employés. Donc pas de recrutement en vue. Ce qui signifie que les hausses enregistrées ça et là ne seraient pas suffisamment vigoureuses pour enclencher la dynamique d'embauche et de créations d'emplois dans l'industrie. Ceci étant, il semblerait que la légère embellie du 3^e tri-

trimestre soit un prolongement global de celle du 2^e trimestre. En effet l'enquête d'estimation de la production par secteur selon les appréciations des chefs d'entreprises pour le 2^e trimestre 2018 du HCP a montré que les mouvements de hausse et de stagnation puis de baisse concernent pratiquement les mêmes secteurs industriels au 3^e trimestre. C'est-à-dire qu'il y a, d'un côté, les industries manufacturières, extractive, environnementale et énergétique pour les hausses et de l'autre le secteur de la construction pour la stagnation. En effet, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une hausse résultant d'une augmentation de la production dans les branches des «industries alimentaires» et de «l'industrie chimique» et d'une baisse de la production dans les branches de la «fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques». Les carnets de commandes ont été jugés d'un niveau normal et le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait situé à 77% avec une stabilité de l'emploi. Pareil pour les industries extractive et environnementale. Leurs productions auraient connu des hausses dues respectivement à une augmentation de la production d'«autres industries extractives» et par une hausse de l'activité du «captage, traitement et distribution d'eau». Leurs TUC se seraient situés respectivement à 75% et 87% grâce à un carnet de commandes jugé normal mais cela n'a pas suffi pour créer de nouveaux emplois. Par contre, s'agissant de l'industrie énergétique et du secteur de la construction, l'embellie n'aurait pas été vraiment au rendez-vous au 2^e trimestre. En effet, la production aurait connu une augmentation dans le premier secteur et une stagnation dans le second. Le carnet de commandes aurait été jugé inférieur à son niveau habituel chez les énergéticiens et normal chez les professionnels de la construction qui ont enregistré un TUC de 70%. Même si le TUC se serait établi à 95%, l'emploi aurait connu une diminution dans l'industrie énergétique. ●